

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2013

---

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE - (N° 1042)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 164

présenté par  
M. Hetzel

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:**

Le deuxième alinéa de l'article L. 612-6 du code de l'éducation est supprimé.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.